

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AIRE-LA-VILLE DU MARDI 21 FEVRIER 2017

SEANCE OUVERTE A 20 H. 00

Présents :

- Mme Nathalie HENRIOD, présidente pour cette séance
- Mmes Irène MAIO, Véronique MOULLET BOUCHARDY
- MM. Jonathan CHRISTIN, Philippe ELTSCHINGER, Bertrand FUMEAUX, Stéphane JOYE, Livio LANZA, José NODA GONZALEZ, Yannick NOVELLE, André PHILIPP, conseillers

Exécutif :

- M. Dominique NOVELLE, maire
- Mme Christine RAMBACH, adjointe
- M. Michel APOTHELOZ, adjoint

Procès-verbal :

- Mme Pierrine POGET, secrétaire

Absent excusé :

- M. Hamidou HAMA, président

ORDRE DU JOUR

- I. APPROBATION DU P.V. DE LA DERNIERE SEANCE
- II. RAPPORTS DES COMMISSIONS
- III. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS
- IV. MOTIONS
- V. QUESTIONS ET DIVERS

* * * * *

En l'absence du président, la vice-présidente, Madame HENRIOD, ouvre la séance à 20h.00. Elle salue toutes les personnes présentes et leur souhaite la bienvenue.

I. APPROBATION DU P.V. DE LA DERNIERE SEANCE

La présidente demande si tout le monde a pu prendre connaissance de ce document et si celui-ci amène des commentaires ou des remarques.

Madame MOULLET BOUCHARDY relève une erreur d'orthographe à la page 6, quatrième paragraphe, il manque le i du mot « démenti ». Cette erreur a été corrigée. Aucune autre remarque ni question n'étant formulée, la présidente demande aux conseillers de bien vouloir approuver ce procès-verbal. **8 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention (Monsieur Y. NOVELLE, absent lors de la dernière séance).**

II. RAPPORTS DES COMMISSIONS

La présidente demande si des présidents(es) de commission ont des rapports à commenter au Conseil.

Monsieur FUMEAUX annonce que la commission des aînés s'est réunie pour organiser les différents événements 2017. Le prochain événement sera le repas-loto, le budget est tenu, tout se déroule bien. Madame HENRIOD précise que le repas-loto est fixé le 5 avril 2017. Monsieur FUMEAUX signale que la commission est à la recherche de sponsors pour financer les prix du repas-loto et que tous les cadeaux qui pourraient profiter aux aînés sont les bienvenus. Monsieur NODA GONZALEZ demande quel type de dons est recherché par la commission. Monsieur FUMEAUX donne quelques exemples : paniers garnis, cosmétiques, parfums. Il ajoute que la commission va solliciter les différents artisans, agriculteurs et sociétés d'Aire-la-Ville à ce sujet.

Le président de la commission Sécurité, Monsieur JOYE, informe que celle-ci s'est réunie le 17 janvier afin d'étudier les nouveaux statuts de l'ORPC Champagne. Tous les éclaircissements nécessaires ont été apportés par Monsieur APOTHELOZ durant cette séance. Monsieur JOYE lui donne la parole pour d'éventuels compléments d'information. Monsieur APOTHELOZ explique qu'en raison des réserves émises par la commune de Bernex sur la formulation de certains articles, la délibération concernant ces statuts ne figure pas à l'ordre du jour de la présente. Elle sera prise lorsque le texte sera stabilisé. Les statuts doivent être validés par l'ensemble les Conseils municipaux des communes de la Champagne, plus Bernex, avant d'entrer en vigueur.

20h23 : arrivée de Monsieur PHILIPP.

III. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

La présidente donne la parole au maire pour cinq informations.

Survol d'Aire-la-Ville par un avion

Il informe les conseillers que des survols auront lieu le soir-même, dès 22 h.30 et jusqu'à 03 h. 00. Il s'agit d'un avion qui travaille pour le service de mensuration du cadastre.

Plan directeur cantonal 2030 en consultation

Il dit aux conseillers que le plan directeur cantonal est en consultation dans les communes genevoises depuis le 16 février jusqu'au 16 juin. Il faudra ensuite prendre une résolution pour approuver ou non ce document, lors de la dernière séance du Conseil municipal, mercredi 21 juin 2017. Les conseillers peuvent le consulter à la mairie. Monsieur LANZA demande alors si la séance d'information du 1^{er} mars à Bernex, présidée par Monsieur HODGERS, conseiller d'Etat en charge du DALE, porte sur ce sujet. Madame RAMBACH répond que le 1^{er} mars, la séance est organisée en deux parties : une première partie réservée aux Exécutifs et consacrée à l'urbanisation de Bernex ; une seconde partie, ouverte aux conseillers municipaux, qui portera sur l'ensemble du plan directeur cantonal 2030.

Séance d'information publique concernant les Cheneviers IV

Le maire informe les conseillers que, suite à la présentation qui a eu lieu lors de la dernière séance du Conseil municipal, la direction des Cheneviers viendra présenter la future usine Cheneviers IV aux habitants d'Aire-la-Ville mercredi 15 mars à 20 h. 00 dans la salle polyvalente.

Travaux de transformation du sous-sol de la salle polyvalente

Le maire rappelle que le Conseil municipal avait voté un crédit pour la transformation du sous-sol en trois espaces autonomes : un local de rangement pour la commune ; un espace avec des terrains de pétanque ; une salle destinée à la location, avec un bar, un frigo et une petite cuisinière. Il informe les conseillers que les travaux sont terminés que la salle-bar sera ouverte à la location dès à présent au tarif de 50 francs par jour. Il explique que ce tarif a été établi en regard de celui tarif pratiqué pour la salle du Rhône (160 francs – dont 40 francs pour les équipements de cuisine et vaisselle). Monsieur D. NOVELLE propose de donner un nom à cette salle lors de la séance du mois de mars et invite les conseillers à faire des propositions de noms. Monsieur FUMEAUX se renseigne sur la capacité de la salle. Monsieur D. NOVELLE répond qu'elle peut accueillir 30 à 40 personnes.

Victoire du Inline Hockey Club (IHC) d'Aire-la-Ville

Le maire salue la victoire du IHC Aire-la-Ville lors de la finale du championnat de la Broye en 2^e division.

La présidente donne la parole à Monsieur APOTHELOZ pour une information et un rappel.

Exercice de protection civile dans le tunnel du Nant-de-Goy

La protection civile va faire un exercice du 13 au 16 mars 2017, dans le tunnel du Nant-de-Goy. Il ne faut donc pas s'inquiéter de voir une activité inhabituelle à cet endroit. Monsieur APOTHELOZ précise que le tunnel, situé dans le virage de la route de contournement, n'est pas un tunnel routier, il permet seulement le passage du ruisseau vers le Rhône.

Invitation à la 40^e course pédestre « A travers le coteau » organisée par la commune de Bernex

Il rappelle aux conseillers la possibilité de s'inscrire pour cette course spéciale, réunissant les conseillers administratifs et communaux du canton de Genève. Elle aura lieu le samedi 29 avril à 16h15.

La présidente donne la parole à Madame RAMBACH pour deux communications.

Séance d'information à l'attention des riverains de la future crèche

Elle explique que suite à la présentation publique du projet de crèche lauréat, le 25 janvier 2017, certains riverains ont exprimé des inquiétudes vis-à-vis des éventuelles nuisances que pourrait générer le chantier puis la crèche en exploitation (nuisances sonores, trafic). L'Exécutif a prévu de recevoir les habitants des chemins du Vieux-Bac et du Pré-Guillot pour une séance d'information avec l'architecte et la directrice de la crèche de Confignon, le mercredi 22 mars 2017.

Report de la deuxième partie de l'exposition Sankofa

Elle explique qu'à la demande de la famille SIGAM, l'exposition prévue ce printemps sera reportée à l'automne, du 15 septembre au 15 octobre 2017. Les organisateurs ont à nouveau prévu un vernissage et une journée culturelle.

Du 4 au 14 mai, il y aura une exposition du sculpteur Milos JIRANEK, dont la commission culturelle a déjà parlé.

Il y aura vraisemblablement une autre exposition au mois de novembre 2017. Madame RAMBACH en parlera prochainement en commission. Il s'agit de photographies d'un habitant du village.

Visite de la mairie par les enfants de l'école (Madame RAMBACH)

Elle informe les conseillers que dans le cadre du projet d'éducation citoyenne de la chancellerie d'Etat et de l'ACG *Institutions 3D - Ma commune*, les élèves de 7P et 8P d'Aire-la-Ville ont visité la mairie le vendredi 10 février 2017. Ils ont été reçus par l'Exécutif pour une séance de questions puis ils ont simulé, sur un sujet choisi par eux-mêmes, une séance de Conseil dans la salle du Conseil. Les élèves étaient très participatifs et impliqués, cela s'est remarquablement bien déroulé.

Promotions citoyennes (Madame RAMBACH)

Elle dit qu'elle s'est rendue le 20 février 2017 à la soirée des promotions citoyennes du Canton de Genève, avec Madame MOULLET BOUCHARDY. 900 jeunes étaient présents et la soirée était chaleureuse. Elle rappelle qu'Aire-la-Ville compte cette année 15 jeunes qui atteignent la majorité.

IV. MOTIONS

La présidente demande si quelqu'un aimerait déposer une motion. Cela n'étant pas le cas, elle passe au point suivant de l'ordre du jour.

v. QUESTIONS ET DIVERS

Remarque de Monsieur CHRISTIN

Il souhaite remercier le maire et les adjoints pour leur réactivité dans le projet des « p'tites poubelles vertes ». En effet, alors que les premières levées étaient prévues en mars, les containers étaient en place dès le lundi suivant la séance d'information du 4 février 2017. Pour lui, c'était un signal stimulant pour les utilisateurs, une façon de soutenir leur effort. Madame RAMBACH précise que la participation à la matinée d'information a été exceptionnelle. 150 personnes se sont déplacées pour cela. Une trentaine sont venues depuis chercher leur poubelle à la mairie. Cela représente presque la moitié des foyers du village.

Monsieur PHILIPP demande quelle est la fréquence des levées. Madame RAMBACH répond que les containers verts sont relevés une fois par semaine le mardi. Monsieur PHILIPP fait remarquer que les containers sont petits et qu'il serait dommage de couper les citoyens dans leur élan de tri en laissant les containers déborder. Monsieur D. NOVELLE explique que si les containers ont bien été mis en place plus tôt que prévu, la première levée n'a eu lieu que ce mardi 21 février. Dès maintenant, les levées seront hebdomadaires et devraient donc suffire. Si besoin, la mairie procédera à un ajustement et demandera une 2^e levée hebdomadaire. Dans cette période d'essai, il est important d'informer l'Exécutif des retours des habitants.

Question de Monsieur CHRISTIN

Il dit que le cadastre a prévu un test sur les lisières de forêt et demande s'il y aura une séance d'information à ce sujet. Monsieur D. NOVELLE répond que oui et que le service des forêts a prévu une séance avec les propriétaires concernés, le 29 mars 2017 à la salle Victor Duvillard. La date est à confirmer par le DETA.

Question de Monsieur Y. NOVELLE

Il souhaite s'assurer qu'Aire-la-Ville sera prioritaire sur un certain nombre de places de crèche. Il demande ensuite combien de places la commune prévoit de se réserver. Madame RAMBACH explique que la commission sociale estime que l'idéal serait de louer 10 places. Mais elle informe que jusqu'à présent, Aire-la-Ville n'a jamais mis plus que 6 places au budget (places réparties sur Bernex et Confignon). Elle précise que les places de la future crèche coûteront un peu moins cher à la commune, de sorte qu'on pourrait imaginer d'en louer 8. Elle dit que c'est une décision que le Conseil municipal devra prendre. Monsieur CHRISTIN appuie ce point et dit que si telle était la volonté du Conseil, la commune pourrait louer les 30 places. Monsieur Y. NOVELLE demande encore si, en cas d'excédent de places, la commune garde la possibilité de relouer les places

qu'elle s'était réservées. Madame RAMBACH répond que oui et ajoute que la crèche pourra ouvrir dès 20 places louées.

Observation et question de Monsieur Y. NOVELLE

Sa remarque concerne les barrières de bois du pont situé sur le Nant-de-Goy dans le virage de la route d'Aire-la-Ville au bord du Rhône. Il rapporte qu'un citoyen est venu le trouver pour lui dire que ces barrières en bois, très fines et aérées, lui semblaient peu sûres. Il trouve important de remédier à cela. Monsieur D. NOVELLE répond que ces barrières ont déjà été changées il y a une année parce que leur bois était pourri et propose de traiter ce point dans la prochaine commission des routes.

Observation et question de Monsieur LANZA

Il fait remarquer que des coupes de bois très importantes ont lieu en ce moment dans le haut du bois de Treulaz et il en demande la raison. Monsieur D. NOVELLE répond que la mairie a reçu ce jour un courrier d'information à ce sujet et explique qu'il s'agit d'un élagage. Cela concerne trois parcelles se trouvant sur Cartigny et Aire-la-Ville. Le bois est récupéré pour le chauffage à distance de Cartigny.

Remerciement et remarque de Monsieur PHILIPP

Il remercie l'Exécutif et la commission des bâtiments pour les nouvelles chaises de la salle Duvillard. En revanche, il fait remarquer que les cintres du vestiaire de la salle polyvalente sont délabrés. Il trouve dommage d'avoir une si belle salle et un vestiaire mal équipé. Il montre des photos et demande à la commission des bâtiments si elle voudra bien étudier l'achat de nouveaux cintres. Monsieur D. NOVELLE prend note de cette suggestion.

Question de Monsieur ELTSCHINGER

Il a découvert que certaines associations de la commune sont peu connues des Aériens eux-mêmes. Il cite l'exemple de Raid Nature qui prête gratuitement du matériel de ski et de camping et qui n'apparaît pas sur le site internet de la commune. Il trouve cela dommage et demande si on peut envisager de diffuser plus largement de telles informations. Il demande également si d'autres associations peu connues souhaiteraient figurer sur le site de la commune. Madame RAMBACH dit qu'à sa connaissance, elles se sont toutes annoncées. Selon Monsieur PHILIPP, dès lors qu'une association est soutenue par la commune -financièrement ou par la mise à disposition de locaux- ses activités devraient au moins être rendues publiques. Monsieur CHRISTIN ajoute qu'on pourrait aussi attendre que les habitants de la commune soient prioritaires dans l'accès aux offres de ces associations. Madame RAMBACH confirme que c'est le cas pour Raid Nature. Monsieur NODA GONZALEZ se demande si ce privilège est toujours d'actualité. Madame RAMBACH prendra contact avec Monsieur DELLEY pour éclaircir ce point et demander à Monsieur DELLEY s'il accepte de publier les coordonnées de son association sur le site de la commune. Madame MOULLET BOUCHARDY demande sous quelle forme Raid Nature est soutenu par la commune. Madame RAMBACH répond qu'un grand espace de stockage leur est mis gracieusement à disposition dans les sous-sols de l'école.

Remerciement et question de Monsieur ELTSCHINGER

Il félicite le maire, l'Exécutif et les ingénieurs qui ont dirigé la séance publique consacrée aux mesures de ralentissement installée sur la Colline aux Oiseaux. Il trouve que cela s'est bien passé malgré la sensibilité du sujet. Il demande quelle suite sera donnée à cette séance. Monsieur D. NOVELLE le remercie et répond que les ingénieurs et la DGT ont été convoqués à la mairie le 9 février pour une séance de débriefing. Il a été décidé que

- la zone 30 à l'essai serait maintenue
- la chicane serait rétrécie au bas du chemin de Treulaz
- quelques places de parc seraient ajoutées sur le haut du chemin de Treulaz
- un bac à fleur serait déplacé pour rendre plus visible l'entrée du chemin de Treulaz, côté Cartigny

- une demande serait adressée à la DGT pour avancer le panneau de signalisation 60km/h sur la route du Moulin-de-la-Ratte à la hauteur du chemin de Treulaz, pour les usagers en provenance de Cartigny

- un sondage serait effectué dans le courant du mois d'avril auprès des habitants de la Colline. Les habitants de la Colline ont été avisés de ces décisions par un tout ménage la semaine passée. Les modifications devraient être effectuées cette semaine.

Monsieur JOYE demande si les maps subtilisés sont réapparues. Monsieur D. NOVELLE répond que non. Il dit qu'il a déposé plainte pour vol auprès de la police. Ces maps seront remplacés par de nouveaux éléments entièrement remplis de sable. Monsieur JOYE salue la rapidité avec laquelle l'Exécutif a réagi aux doléances des habitants. Monsieur ELTSCHINGER demande s'il existe un PV de la séance publique du 26 janvier 2017. Monsieur D. NOVELLE répond par l'affirmative et précise qu'il s'agit d'un document de travail, à l'usage de l'Exécutif uniquement.

Question de Monsieur ELTSCHINGER

Il demande si Monsieur Rocco COCCHIOLA a accepté de succéder à Madame Edith ZBINDEN DUVILLARD au Conseil municipal. Le maire explique que les démarches ont pris du retard car le service des votations n'avait pas reçu la lettre de démission de Madame ZBINDEN DUVILLARD. Renseignement pris, cette lettre de démission est maintenant aux mains du service des votations. Monsieur D. NOVELLE pense que Monsieur COCCHIOLA pourra vraisemblablement assister à la séance du Conseil municipal du 21 mars 2017, pour autant qu'il accepte le poste et prête serment.

Information de Madame MAIO

Elle a reçu un téléphone d'une entreprise qui prétendait avoir un bon de travail pour poser une éolienne dans son jardin, au chemin des Trois-Nants. Elle a demandé aux employés de vérifier la chose avec leur patron. Elle ignore de qui peut venir cette plaisanterie.

La séance est levée à 20 h. 40.